

Charte de Déontologie

Nos principes éthiques et professionnels

Access Formation - Janvier 2025

« La formation professionnelle est un levier essentiel de développement des compétences et de sécurité au travail. Access Formation s'engage à exercer son activité dans le respect des principes éthiques et déontologiques les plus stricts. »

Préambule

La présente charte définit les principes déontologiques auxquels Access Formation et l'ensemble de ses collaborateurs s'engagent à se conformer dans l'exercice de leurs activités de formation professionnelle.

1. Intégrité et Honnêteté

- Fournir des informations exactes et vérifiables sur nos formations
- Pratiquer une tarification transparente et justifiée
- Ne jamais promettre de résultats que nous ne pouvons garantir
- Refuser toute forme de corruption ou de conflit d'intérêts

2. Compétence Professionnelle

- Assurer la formation continue de nos équipes pédagogiques
- Mettre à jour régulièrement nos contenus et méthodes
- Ne dispenser que les formations pour lesquelles nous avons les compétences requises
- Maintenir une veille réglementaire permanente

3. Respect des Personnes

- **Confidentialité** : Protéger les informations personnelles et professionnelles
- **Bienveillance** : Créer un environnement de formation respectueux
- **Accessibilité** : Adapter nos formations aux personnes en situation de handicap
- **Non-discrimination** : Accueillir tous les stagiaires sans distinction

4. Conformité Réglementaire

- Respecter l'ensemble des dispositions légales applicables

- Appliquer les référentiels de certification en vigueur
- Assurer une veille réglementaire permanente

Maxime LANGLAIS et Hicham SAIDI

Co-dirigeants - Access Formation